

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS / MME BRIGITTE DEVÉSA

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
11 Décembre 2020**

OBJET : Contrôle de la distribution d'eau "privée" et surveillance de la qualité de l'eau dans les bâtiments départementaux et les bâtiments gérés par le Département -
Convention de partenariat entre la direction de la maintenance et de l'exploitation et le laboratoire départemental d'analyses (LDA13).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 11 Décembre 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la poursuite en 2021 du partenariat entre la direction de la maintenance et de l'exploitation et le laboratoire départemental d'analyses pour :
 - effectuer des autocontrôles de la production et de la distribution d'eau potable sur les sites alimentés en eau "privée",
 - effectuer des autocontrôles de la qualité de l'eau dans les bâtiments abritant les services du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, ainsi que dans l'ensemble des bâtiments dont le Département assure la gestion et/ou la maintenance, notamment pour ceux qui sont alimentés en eau « privée »,lesquels autocontrôles sont effectués de manière systématique dans les établissements sociaux, médicaux-sociaux et recevant du public, de manière ponctuelle dans les autres,

- d'autoriser la direction de la maintenance et de l'exploitation à solliciter les interventions du laboratoire départemental d'analyses selon les modalités fixées par ce dernier au travers de devis établis pour ledit contrôle de l'eau.

Les dépenses d'un montant de 130 000 € seront imputées au chapitre 011 du budget départemental.

À l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées